

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 9 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Sauvier, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 2 avril 2025

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J., CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), PENAUD JP. (pouvoir à S. BOUTET), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT),

Projet du parc éolien du Bois de l'Epot à Epineuil le Fleuriel et Saint Vitte

Le Président indique que la société CE RENFR 610, filiale de Totalénergies, a déposé un projet de parc éolien au bois de l'Epot sur les communes d'Epineuil le Fleuriel et Saint Vitte dans le Cher. Ce projet faisant l'objet d'une étude d'impact a été soumis à enquête publique qui se déroule du 13 mars au 18 avril 2025.

La Communauté de Communes du Pays d'Huriel a été saisie pour un avis qui est à donner avant le 2 mai 2025.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide après un vote avec 2 voix contre, 20 voix pour et 5 abstentions de donner un avis défavorable à ce projet conformément au moratoire pris sur les énergies renouvelables.

Pour copie conforme,
Huriel, le 11 avril 2025
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

